



MUNICIPALITE DE BOTTENS

Bottens, le 28 avril 2017

Au Conseil Communal de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2017-02
relatif
au rapport annuel de gestion et aux comptes 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 90 du règlement du Conseil communal du 19 mars 2012, la municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2016

Conjointement, elle soumet à votre approbation les comptes communaux, arrêtés au 31 décembre 2016.

Table des matières

Table des matières	2
1. Administration générale.....	5
<i>Autorités</i>	5
Conseil communal	5
Bureau du Conseil communal.....	6
Commission de gestion dès le 1 ^{er} juillet 2016	6
Commission des finances dès le 1 ^{er} juillet 2016.....	6
Municipalité.....	7
Dicastères au 31 décembre 2016	7
Agenda 21.....	8
Naturalisation	8
<i>Personnel communal</i>	9
<i>Intérêts généraux</i>	10
<i>L'Association de Développement Région Gros-de-Vaud est l'organisme de développement régional</i>	10
Journal Contact.....	11
www.bottens.ch	12
<i>Affaires culturelles et loisirs</i>	12
Sociétés locales.....	12
<i>Transports publics</i>	14
TL – ligne 60.....	14
Car Postal - ligne 440.....	14
2. Finances.....	15
Résultat de l'exercice	15
Mouvements des fonds de réserve	16
Synthèse épurée des revenus et des charges	17
Répartition des charges et revenus par dicastères	18
Amortissements	19
Amortissement du patrimoine administratif	19
Amortissement patrimoine financier	19
Préavis passés dans les comptes d'investissement.....	20
Préavis passés dans les comptes de fonctionnement.....	20
Indicateurs par habitant	23
Intérêts bancaires.....	23
3. Domaines et bâtiments – propriétés communales.....	25
<i>Terrains agricoles</i>	25
<i>Forêts</i>	25

Groupement forestier de la Menthue.....	25
<i>Bâtiments</i>	25
Salle polyvalente.....	26
Refuge.....	27
Collège des Lionceaux - répartition des élèves	27
Bâtiment du Cottin	27
Bâtiment des Placettes.....	27
4. Travaux publics - Environnement - Urbanisme	28
<i>Aménagement du territoire</i>	28
Plan directeur général d'affectation (PGA)	28
Police des constructions.....	29
Évolution des dossiers soumis à enquête CAMAC	29
Le Pressoir	29
<i>Routes– Voirie</i>	30
<i>Déchets – Ordures ménagères</i>	31
Les instruments de financement.....	31
La taxe au poids.....	31
La taxe de base	31
Chiffres clés 2015 2016.....	31
Matériaux récoltés et éliminés.....	32
<i>Assainissement</i>	32
5. Formation - Jeunesse - Culture - Églises.....	34
<i>Associations scolaires intercommunales – Regroupements scolaires</i> 34	
Établissement primaire Émile Gardaz	34
Collège des Lionceaux - répartition des élèves	35
<i>Transports scolaires – Déplacements</i>	36
<i>Institutions à caractère culturel</i>	36
Bibliothèque Régionale d'Echallens (BRE).....	36
<i>Jeunesse</i>	37
Passeport Vacances.....	37
6. Sécurité publique.....	38
<i>Contrôle des habitants et Bureau des étrangers</i>	38
Structure de la population au 31 décembre 2016	38
Répartition de la population par catégorie d'âge	39
Tableau des mutations et population	39
Registre civique	39
<i>Inhumations</i>	40
<i>Police</i>	40
<i>Service de défense incendie et de secours (SDIS)</i>	41

	Séances annuelles	42
	Interventions	42
	Exercices	42
	<i>Protection civile (PCi)</i>	43
7.	Affaires sociales	44
	<i>Aide sociale</i>	44
	Aînés	44
	<i>Accueil de la petite enfance, garderies</i>	44
	L'EFAJE (association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour)	44
8.	Services industriels	46
	<i>Service des eaux</i>	46
	Chiffres clés	46
	<i>Service de l'électricité</i>	47
	<i>Énergies renouvelables</i>	47
	Éoliennes	47

Annexes :

- résumé des comptes de fonctionnement de l'exercice 2016
- résumé des comptes d'investissement de l'exercice 2016
- bilans comparés 2015-2016
- tableaux des charges et des revenus 2016 classés par nature

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Autorités

Conseil communal

Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2016
(législature 2016-2021)

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| 1. Allaz Michel | 24. Noverraz Christian |
| 2. Allaz Sébastien | 25. Oyon Patrick |
| 3. Bailly David | 26. Panchaud Cédric |
| 4. Bailly Sébastien | 27. Panchaud Christophe |
| 5. Bonjour Pierre-André | 28. Panchaud Fabien |
| 6. Caboussat Brigitte | 29. Panchaud Michel |
| 7. Diday Claude | 30. Panchaud Yvan |
| 8. Dondénaz Yves | 31. Pittet Hervé |
| 9. Ecoffey Joseph | 32. Prince Jean-Pascal |
| 10. Ecoffey Lucien | 33. Riva Frédéric |
| 11. Fontaine Nicolas | 34. Santangelo Alain |
| 12. Frapolli Claudio | 35. Schärli Emmanuelle |
| 13. Frey Sophie | 36. Spring Jesper Honig |
| 14. Graber Annelise | 37. Staubli David |
| 15. Grisendi Adrien | 38. Truffer David |
| 16. Guignard Pierre | 39. Tzaut Nicolas |
| 17. Hanson Annelise | 40. Unverricht Marc |
| 18. Longchamp Claude | 41. Vulliamy Alexandre |
| 19. Longchamp Georges | 42. Warpelin Michael |
| 20. Martin Jean-Daniel | 43. Wyler Françoise |
| 21. Martin Nicolas | 44. Zürcher François |
| 22. Métraux Jean-François | 45. Zürcher Marc |
| 23. Monnier Marcel | |

Secrétaire : Tripet Anne-Marie

Bureau du Conseil communal

	Jusqu'au 30 juin 2016	Depuis le 1^{er} juillet 2016
Président	Longchamp Georges	Ecoffey Lucien
Vice-Président	Ecoffey Lucien	Bailly Sébastien
Scrutateurs	Huber Brigitte Monteleone Sandra	Martin Nicolas Panchaud Cédric
Scrutateurs suppléants	Panchaud Cédric Panchaud Paul	Dondénaz Yves Schärlig Emmanuelle

Commission de gestion dès le 1^{er} juillet 2016

Président : Noverraz Christian
Membres : Allaz Michel
Caboussat Brigitte
Fontaine Nicolas

Commission des finances dès le 1^{er} juillet 2016

Président : Bailly David
Membres : Oyon Patrick
Panchaud Michel
Pittet Hervé

Durant l'année 2016, le Conseil communal a traité les préavis municipaux suivants au cours de 5 séances (02.05 + 20.06 + 26.09 + 21.11 + 12.12.2016) :

No	Titre
2016-01	Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud.
2016-02	Création d'un droit distinct et permanent (DDP) de superficie sur la parcelle 954 propriété de la commune de Bottens.
2016-03	Indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021.
2016-04	Indemnités du syndic et des membres de la municipalité pour la législature 2016-2021.
2016-05	Rapport annuel de gestion et comptes 2015.
2016-06	Demande de crédit complémentaire pour rénovation du bâtiment dit « du Pressoir » sur les parcelles 26 et 27.
2016-07	Réfection de la route de Froideville (RC 558 C-S) depuis le carrefour du Carro jusqu'à la hauteur chemin de Chenalet
2016-08	Engagement des dépenses imprévues et exceptionnelles pour la législature 2016-2021.
2016-09	Demande d'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.
2016-10	Demande d'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières ; sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participation dans les sociétés commerciales pour la législature 2016-2021.
2016-11	Fixation des plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021.
2016-12	Budget des comptes de fonctionnement pour l'année 2017.

Municipalité

La Municipalité, qui siège le lundi à 18h00, a tenu 48 séances ordinaires et traités 880 objets.

Dicastères au 31 décembre 2016

Administration générale Finances Aménagement du territoire Police des constructions Routes, voirie	IMOBERDORF Laurent, Syndic Remplaçant : Stettler Gérard
Bâtiment communaux Police Service de défense incendie et secours Protection civile Inhumations	JAQUIER Christian, vice-syndic du 01.07.16 au 30.06.17 Remplaçant : Imoberdorf Laurent
Formation Jeunesse Églises Affaires sociales	DELPY Carine, municipale Remplaçante : Riva Patricia
Services de l'électricité et du gaz Multimédia, site internet Énergies renouvelables Affaires culturelles et loisirs Parcs et espaces verts, cimetières Épuration	RIVA Patricia, municipale Remplaçant : Jaquier Christian
Propriétés communales Forêts Eau potable Déchets	STETTLER Gérard, municipal Remplaçante : Delpierre Carine

Agenda 21

Cette commission n'a pas de pouvoir décisionnel. Elle est une force propositionnelle. Elle rend régulièrement compte de ses séances à la Municipalité.

Les Agendas 21 œuvrent pour une société plus équitable, une économie plus efficiente et un environnement mieux préservé.

Notre commission se compose de Mesdames Brigitte Huber et Emmanuelle Schärli et de Messieurs Bertrand Clot, Jean-François Métraux et Alain Santangelo.

En 2016, elle s'est réunie à 5 reprises.

Elle a organisé sa traditionnelle balade d'été qui a conduit ses participants à la découverte de l'exploitation agricole de Dominique Nicod et d'Alexandre Longchamp à Malapalud.

Elle s'est également occupée des décorations de Noël de notre commune.

Naturalisation

En 2016, 11 personnes ont obtenu la nationalité suisse :

<u>Pays</u>	<u>Nombre de personnes</u>
Canada	3
Italie	2
France	1
Portugal	5

A fin 2016, deux demandes de naturalisation étaient en cours de procédure, concernant des candidats originaires de 2 pays différents :

<u>Pays</u>	<u>Nombre de candidats</u>
Italie	1
Portugal	1

Personnel communal

La commune emploie les personnes suivantes sous contrat de travail à durée indéterminée, conformément au statut du personnel communal :

- Nik Binggeli
Employé d'exploitation 100%
- Joanna Bocksberger
Boursière communale 40%
- Philippe Gerber
Secrétaire municipal 80%
- Cidalia Martins
Employée de nettoyage 40%
- Maria Murça
Concierge 45%
- Christiane Panchaud
Préposée au contrôle des habitants 40%

Pour un salaire brut total de CHF 284'855.49 charges sociales employeur non comprises.

Les personnes suivantes sont rémunérées à l'heure de commune :

- Mireille Aeshbacher concierge pour le refuge
- Joseph Ecoffey responsable déchetterie
- Freddy Dutoit entretien haies et gazons
- Henri Guignard service hivernal
- Dominique Despland service hivernal
- Jonathan Sulzmann service hivernal
- Florian Tzaut service hivernal

L'employé d'exploitation assure le déneigement durant la semaine. Comme la loi sur le travail interdit d'imposer un service de piquet à un collaborateur engagé à 100%, ce sont deux chauffeurs poids-lourd qui assurent le service de piquet à tour de rôle pendant le week-end.

Outre le respect de l'aspect légal, cette façon de faire permet de limiter les heures supplémentaires de l'employé d'exploitation. Heures supplémentaires qui devraient être majorées puisqu'effectuées le week-end.

Intérêts généraux

L'Association de Développement Région Gros-de-Vaud est l'organisme de développement régional



L'association régionale regroupe actuellement trente-sept communes du district du Gros-de-Vaud et une soixantaine de membres privés (entreprises, associations, particuliers).

L'objectif principal de cette association est de renforcer l'identité régionale à travers le développement des activités touristiques, économiques et culturelles, des équipements et des services. Elle a également pour objectif de coordonner les actions intercommunales et de demeurer à l'écoute des entreprises et des habitants du Gros-de-Vaud afin de répondre à leurs besoins.

Elle constitue la plateforme régionale d'échange entre le monde de l'économie et des entreprises et celui des communes et des services de l'État.

Les huit députés du district du Gros-de-Vaud sont systématiquement invités aux séances du comité de l'association et peuvent également participer aux séances des différentes commissions. Ils bénéficient ainsi en direct des informations qui constituent l'actualité régionale.

Les principaux domaines d'intervention de l'association découlent des stratégies régionales. Ils sont décidés sur la base d'un programme général proposé par le comité et approuvé par l'assemblée générale. Les commissions, désignées par le comité, réalisent différentes actions régionales dans les domaines suivants:

- Développement économique
- Tourisme et culture
- Agriculture
- Territoire et mobilité - aménagement du territoire
- Communes et collaboration intercommunale
- Sport et jeunesse
- Actions générales - promotion - communication
- Énergie

<http://www.gros-de-vaud.ch/fr/lassociation>

Lausanne Région est actuellement constituée de 27 communes représentant plus de 280'000 habitants, soit environ 38% de la population du Canton de Vaud.

Les communes sont réparties en trois secteurs. Chaque secteur délègue ses représentants dans les différentes instances de Lausanne Région (assemblées générales, commissions, groupes de travail).

Le Bureau de coordination, l'exécutif de Lausanne Région, est présidé par Monsieur Gustave Muheim (syndic de Belmont-sur-Lausanne).

Communes membres

Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Lausanne	Lausanne	Lausanne
Bussigny-près-Lausanne	Bottens	Belmont-sur-Lausanne
Chavannes-près-Renens	Bretigny-sur-Morrens	Epalinges
Crissier	Cheseaux-sur-Lausanne	Lutry
Ecublens	Cugy	Mézières
Prilly	Froideville	Montpreveyres
Renens	Jouxten-Mézery	Paudex
St-Sulpice	Le Mont-sur-Lausanne	Pully
Villars-Ste-Croix	Morrens	Savigny
	Romanel-sur-Lausanne	Servion

Le rapport d'activités de Lausanne Région est disponible sur le site internet de l'association : www.lausanne-region.ch.

Journal Contact

En 2016, le journal Contact a publié trois numéros. L'équipe de rédaction est composée de :

- Pascal Moullet - rédacteur en chef
- Patricia Riva - photos et mise en page du journal
- Brigitte Caboussat – publicité et rédaction
- Marie-Thérèse Allaz et Guy Delpierre – rédaction

L'équipe ne travaille plus au complet pour des raisons de santé et de motivation des rédacteurs. Le nombre d'articles diminue en faveur des nombreuses photos. La rédaction cherche à compléter son équipe par de nouveaux rédacteurs et rédactrices qui sauront insuffler une nouvelle énergie et de nouvelles idées.

Le journal de 16 pages paraît 3 fois par année

Frais du journal



3 numéros/année	Charges	Revenus
Imprimerie	5'166.-	
Annonces		4'214.-
Rédacteurs	3'150.-	
Total	8'316.-	4'214.-
Résultat net	-4'102.-	



www.bottens.ch

La Municipalité a fait appel à une agence de communication digitale pour la conception du nouveau site internet de la commune. IMEDIA a ainsi travaillé avec Isabelle Alghisi (secrétaire municipale) et Xavier Panchaud (Syndic) sur la conception d'un site internet aux allures contemporaines qui puisse répondre aux attentes suivantes :

- Qu'il puisse être mis à jour par les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale sans connaissances particulières en informatique.
- Qu'il soit évolutif.
- Que l'affichage s'adapte aux différents supports tels que tablettes et smartphones.

Le système de gestion du contenu (SGC ou CMS en anglais) est en Joomla, une plateforme open source qui permet l'ajout de modules.

Patricia Riva est engagée afin de remplir le site et, par la suite, s'occuper des mises à jour. En effet, même si le SGC est simple, il faut tout de même certaines connaissances et les collaboratrices et collaborateurs n'ont pas le temps de s'en occuper.

L'arrivée de Patricia Riva à la Municipalité et le fait qu'elle s'occupe du journal Contact simplifie beaucoup les mises à jour du site internet. Désormais c'est une seule personne qui gère la communication.

Le site est mis en ligne en octobre 2016. Il est simple et convivial. Il sera étoffé au fil du temps.

Coûts du nouveau site 2016 :

- IMEDIA CHF 5'562.-
- Remplissage et mises à jour CHF 4'811.-

Affaires culturelles et loisirs

Sociétés locales

Force est de constater que les temps actuels ne sont pas propices aux sociétés locales. Certaines disparaissent, d'autres fusionnent. Peut-être est-ce le signe d'une époque individualiste où la vie de village se transforme inexorablement en cité dortoir. Heureusement ce n'est pas le cas de toutes les sociétés et certaines sont encore en pleine expansion. Beaucoup de Bottanais se

démènent pour que perdurent ces moments de fête et d'échanges entre les villageois.

L'assise des sociétés locales qui a lieu chaque année en novembre démontre une envie commune pour que continuent les animations.

Petit rapport de santé des sociétés locales en 2016 :

- L'Air du Temps (anciennement la Clé de Sol qui a fusionné avec Morrens) a présenté son spectacle « Music'All » en octobre.
- Le FC Bottens a tenu les bars durant l'Euro avec l'aide d'autres sociétés et a organisé son traditionnel repas de soutien en avril.
- La Société de Gym compte 36 membres dames, et 2 groupes de 15 enfants. Chez les dames peu assistent aux leçons de gym et préfèrent les sorties et voyages.
- La Bottanaise – Club de pétanque se réunit et joue sur un terrain mis à disposition par la commune, mais entretenu par la Bottanaise et d'accès libre au public. Une trentaine de membres pas toujours assidus. Des jeunes jouent facilement en soirée lors de la belle saison.
- Les Boulangers sympas font en principe 5 fournées par an au vieux four à pain. L'équipe est active depuis près de 20 ans, il est difficile de trouver des boulangers qui assurent la partie technique de fabrication du pain.
- La Jeunesse met la clé sous la porte car il n'y a pas de relève. Cependant après quelques mois il semble que certains jeunes veulent reprendre le flambeau, mais il faut voir si cela se confirme courant 2017.
- Le Volley Ball Club cartonne avec son repas de soutien. Malgré le manque d'entraîneur pour la 4^e ligue vaudoise féminine les M17 sont championnes vaudoises et les M19 2^e de leur championnat.
- Le Marché de Noël. La nouvelle mouture (depuis 3 ans) a un succès grandissant et le comité est très motivé. Il y a de plus en plus de demandes d'artisans pour participer au marché de Noël de Bottens.
- Fête de la patate : La Municipalité collabore étroitement avec le comité d'organisation. Lequel, après 10 ans d'activités, tend à se renouveler. Plus d'une centaine de bénévoles assurent le bon déroulement de la manifestation.
- Le Ski-Club est très actif et compte sur une trentaine de membres très motivés (150 au total). La gym parents-enfants assure la relève du mouvement junior qui peine à trouver un second souffle. En janvier ils ont organisé le premier concours de ski aux Planches Riandes grâce aux chutes de neige.
- Festi' Parc a vu son édition 2016 arrosée par la pluie qui n'a pas entravé le moral des fidèles festivaliers. Actuellement 2 festivals ont eu lieu, tous les 2 ans.

- APV, le groupement des paysannes vaudoises de Bottens-Bretigny-Froideville est serein, ses membres augmentent. Les cours et activités recueillent un grand succès. Objectif : intégrer plus de jeunes femmes.
- Chœur paroissial St-Etienne. Les premiers statuts datent de 1856. Actuellement 25 membres assurent l'animation des célébrations de la paroisse catholique. Le recrutement des nouveaux choristes est cependant difficile.

Le manque d'entrain des sociétés pour organiser le premier août, pousse la Municipalité in corpore à organiser elle-même la fête du premier août 2016 avec l'aide de quelques bénévoles. Cependant la Municipalité ne désire pas réitérer une autre année.

Transports publics

La commune a participé aux charges d'exploitation des lignes de transport régional pour une somme de CHF 58 255.- (57 956.- en 2015).

Le Swiss Pass (AG ou abonnement demi-tarif) ouvre une nouvelle ère dans les abonnements annuels Mobilis. Les applications pour smartphone « tl_live » et « Mobile CFF » sont à la pointe de la technologie et rendent les transports en commun plus attractifs que jamais et faciles à utiliser. Une nouvelle application visant à simplifier les zones traversées sera disponible en 2017.

TL – ligne 60

Les Transports Lausannois contribuent à l'attractivité et à la qualité de vie d'une agglomération. Depuis sa venue à Bottens avec la ligne 60 (le 16 décembre 2002), les TL n'ont cessé d'augmenter les cadences ainsi que l'offre faisant bénéficier notre village d'une mobilité chaque jour plus grande.

La fréquentation de la ligne 60 (Lausanne-Flon – Froideville-Laiterie) est en hausse de 3,3% par rapport à 2015, avec 965'900 voyageurs.

Car Postal - ligne 440

Pas de changement pour la ligne postale Moudon – Echallens qui est desservie par :

- 11 relations quotidiennes par direction, du lundi au vendredi
- Pas de desserte les samedis et dimanche

2. FINANCES

Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent de charges de **CHF 119'991.81** compensé par un prélèvement sur le fond de réserve général (cpté 2820.00).

Le budget 2016 prévoyait un excédent de charge de CHF 385'7489.-

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 531'389¹.- pour un montant de CHF 116'317.- budgétisé.

Le résultat de l'exercice 2016 est meilleur qu'anticipé principalement pour les raisons suivantes :

- Impôts conjoncturels supérieur de CHF 164'776.- aux montants budgétisés (dont CHF 145'776.- uniquement pour les impôts sur les successions et donations)
- Solde péréquatif en notre faveur attendu de CHF 51'169.- : différence nette de CHF 41'469.40 (solde 2015 de CHF 9'699.60 payé en 2016)
- Diminution de la provision débiteur de CHF 29'525.20
- ASIRE : Coût par habitant de CHF 551.735 au lieu de CHF 558.- budgétisé, soit une différence totale de CHF 76'394.62

Les charges se sont révélées être supérieures au montant budgétisé dans les rubriques suivantes :

Frais d'entretien (nature 314) supérieur de CHF 34'000.- aux montants budgétisés (explication disponible dans l'analyse des écarts)

- Frais d'honoraires et de prestations de service (nature 318) supérieur de CHF 54'000.- (explication disponible dans l'analyse des écarts)
- Importantes défalcatons d'impôts effectuées par l'ACI suite à la réception d'actes de défaut de biens à hauteur de CHF 52'631.77 (CHF 15'000 en 2015)

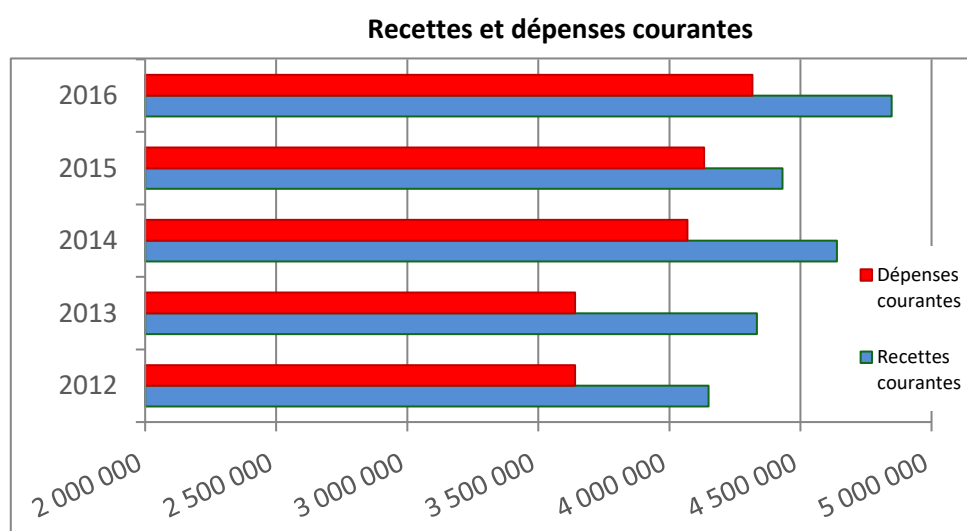
En outre, la marge d'autofinancement a été aidée par les taxes uniques liées à la construction de nouveaux bâtiments (CHF 100'204.- pour l'épuration et CHF 47'672.- pour l'eau). Pour rappel, les produits excédentaires liés aux comptes affectés (déchets, épuration et eau) ne peuvent pas être attribués aux chapitres financés par l'impôt et font donc l'objet de réserve. De ce fait, ces

¹ Pour rappel la marge d'autofinancement devrait couvrir les amortissements ordinaires pour une gestion saine des finances communales.

taxes uniques n'ont pas d'influence sur le résultat de l'exercice mais uniquement sur la marge d'autofinancement.

Mouvements des fonds de réserve

Fond de réserve	Montant	Justificatif
Épuration des eaux	101'799.20	Équilibrage chapitre 46
Réseau d'eau	73'240.02	Équilibrage chapitre 81
Défense incendie	-8023.15 ¹	Équilibrage chapitre 65
Fond de réserve général	-119'991.81	Équilibrage Exercice 2016
Provision risques impôts	-28'910.00	Adaptation provision débiteurs impôt
Provision risques débiteurs	-615.20	Adaptation provision débiteurs
Total	17'499.06	

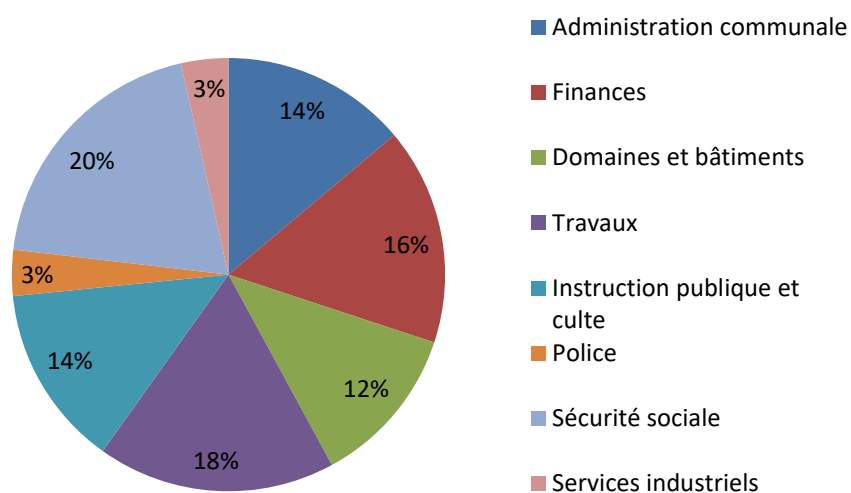


¹ Équilibrage du chapitre 65 afin de solder le fond de réserve incendie

Synthèse épurée des revenus et des charges

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Revenus	5'144'316.77	5'060'058.00	5'254'552.07
Prélèvement sur réserves	157'540.16	426'348.00	703'962.25
Imputations internes	139'131.80	118'836.00	119'648.00
Revenus épurés ¹	4'847'644.81	4'514'874.00	4'430'941.82
Charges	5'144'316.77	5'060'058.00	5'254'552.07
Amortissement patrimoine financier	58'582.50	60'616.00	23'808.00
Amortissement patrimoine administratif	455'308.00	482'048.00	447'795.00
Autres amortissements patrimoine administratif	-	-	461'903.50
Attribution aux réserves	175'039.22	-	69'362.00
Imputations internes	139'131.80	118'837.00	119'648.00
Charges épurées ²	4'316'255.25	4'398'557.00	4'132'035.57
Marge d'autofinancement ou cash flow ²	531'389.56	116'317.00	298'906.25
Modification des réserves (y. c. équilibrage exercice)	17'499.06	-426'348.00	-634'600.25

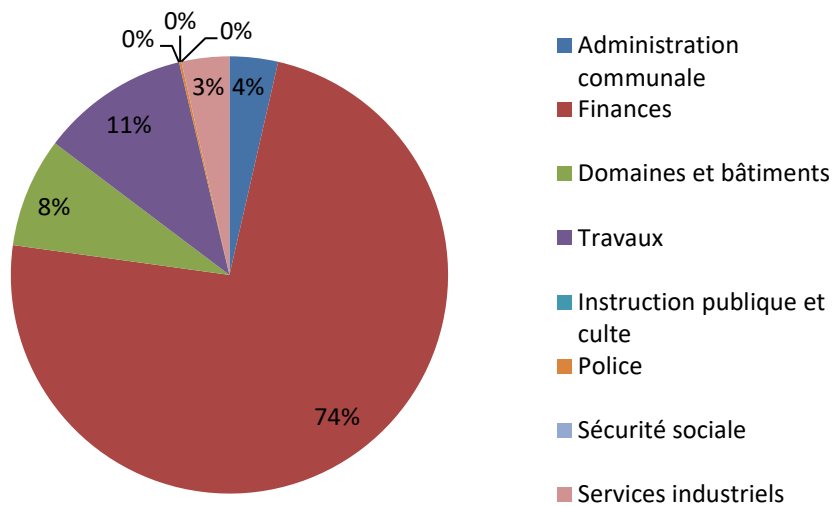
Charges par dicastères



¹ = avec effet sur les liquidités

² La marge d'autofinancement est la différence entre les encaissements (y compris débiteur) et les décaissements de l'exercice.

Revenus par dicastères



Répartition des charges et revenus par dicastères

	Exercice 2016 ¹		Exercice 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration communale	713'448.95	184'274.60	686'307.47	173'322.40
Finances	833'156.37	3'786'195.50	808'207.41	3'617'338.01
Domaines & bâtiments	618'017.70	417'117.47	492'275.82	390'128.77
Travaux	914'447.51	566'060.15	739'007.26	403'876.83
Instruction publique & culte	697'465.29	63.55	744'818.35	457.25
Police	176'600.35	8'919.15	191'524.20	20'553.00
Sécurité sociale	1'009'494.25	0.00	943'535.75	0.00
Services industriels	181'686.35	181'686.35	648'875'81	648'875.81
	5'144'316.77	5'144'316.77	5'213'205.45	5'213'205.45
Résultat de l'exercice		119'991.81 Excédent de charges		160'714.50 Excédent de charges

¹ Pour rappel les comptes sont équilibrés grâce à un prélèvement sur le fond de réserve général.

Amortissements

Amortissement du patrimoine administratif

Compte de charge	Compte de bilan	Intitulés	Solde au 31.12.2015	Amortissement obligatoire	Solde au 31.12.2016
4300.331	1410.01	Routes et éclairage public	55'657.67	41'500.00	14'157.67
4300.331	1410.02	Routes & éclairage public PPA Carro	301'280.10	14'152.00	287'128.10
4300.331	1410.03	Carrefour du Carro – route	257'161.10	8'868.00	248'293.10
4300.331	1410.04	Carrefour du Carro - éclairage	52'502.10	1'810.00	50'692.10
3540.331	1430.03	Façades salle polyvalente	20'121.00	6'706.00	13'416.00
3540.331	1430.04	Sortie de secours salle polyvalente	5'973.00	1'992.00	3'981.00
3540.331	1430.05	Entrées et issues salle polyvalente	92'608.00	3'307.00	89'301.00
3540.331	1430.06	Chaufferie/ ventilation salle polyvalente	325'211.05	23'229.00	301'982.05
4500.331	1430.20	Déchetterie	76'949.35	10'000.00	66'949.35
3580.331	1430.31	Collège des Lionceaux	292'528.70	66'486.00	226'042.70
3580.331	1430.32	Mobilier nouvelle classe Lionceaux	8'343.55	2086.00	6'257.55
3580.331	1430.33	Chaufferie Lionceaux	102'665.00	7'333.00	95'332.00
3580.331	1430.34	Enveloppe thermique Lionceaux	170'625.10	11'375.00	159'250.10
3590.331	1430.50	Refuge forestier	70'000.00	8'000.00	62'000.00
4600.331	1440.01	Réseau égouts épuration	1'655'602.85	132'651.00	1'522'951.85
4600.331	1440.02	Équipement épuration PPA Carro	356'927.00	15'075.00	341'852.00
4600.331	1440.03	Hors Zone ¹	260'491.75	10'854.00	225'783.85
4600.331	1440.04	Réaménagement Chemin des Sauges	52'594.50	8'765.00	43'829.50
4600.331	1440.05	Mise en séparatif II	700'742.50	26'972.00	673'770.50
8100.331	1440.22	Équipement eau PPA Carro	47'602.00	2'550.00	45'052.00
8100.331	1440.23	PPA La Ferme	3'157.05	1'636.00	1'521.05
8100.331	1440.24	Captage des sources	43'965.00	20'351.00	23'614.00
8100.331	1440.25	Recaptage des sources	32'981.20	5'497.00	27'484.20
8100.331	1440.26	Carrefour du Carro – eau	73'039.20	2'519.00	70'520.20
3100.331	1460.02	Véhicule de voirie	23'000.00	4'600.00	18'400.00
4500.331	1460.03	Compacteur à déchets	56'259.95	9'524.00	46'735.95
3520.331	1460.04	Informatique communale	27'764.30	3'470.00	24'294.30
3100.331	1460.05	Tracteur John Deere	36'000.00	4'000.00	32'000.00
Total				455'308.00	

Amortissement patrimoine financier

Compte de charge	Compte de bilan	Intitulés	Solde au 31.12.2015	Amortissement	Solde au 31.12.2016
3531.330	1230.10	Bâtiment du Cottin	1'320'950.55	44'930.00	1'276'020.55
3532.330	1230.30	Bâtiment des Placettes	24'750.00	2750.00	22'000.00
3532.330	1230.60	Bâtiment Placettes (appartement Rez)	16'018.00	1'779.00	14'239.00
3534.330	1230.80	Épicerie villageoise	31'260.60	5'800.00	25'460.60
3534.330	1230.70	Bâtiment du Pressoir (transformation)	70'090.00	3'323.50	162'853.45 ²
Total				58'582.50	

¹ Remboursement d'un propriétaire à hauteur de CHF 23'853.90

² Investissement de CHF 96'086.95 en 2016

Préavis passés dans les comptes d'investissement

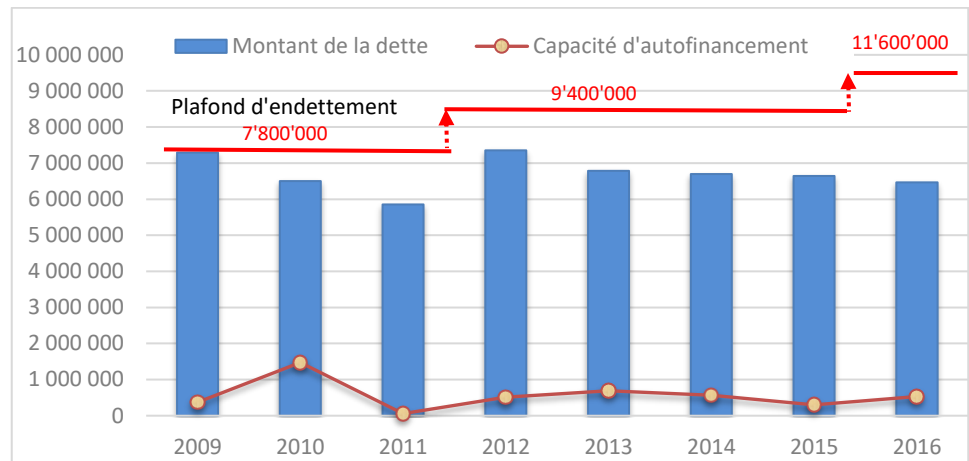
Pas de dépenses d'investissements comptabilisées en 2016. Les dépenses du patrimoine financier ne font pas partie de la comptabilité des investissements.

Les dépenses effectuées pour l'immeuble du Pressoir en 2016 s'élève à CHF 96'086.95 et est composé de prestation d'architecte et d'ingénieur à hauteur de CHF 50'000.- et le solde pour les travaux de construction/démolition.

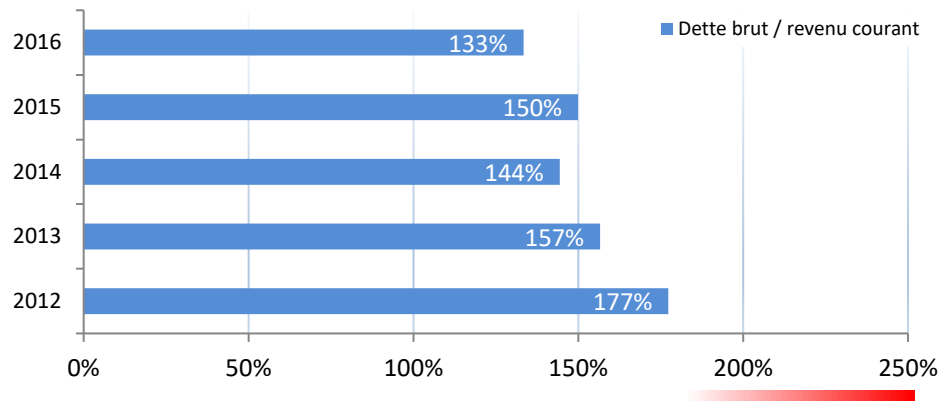
Préavis passés dans les comptes de fonctionnement

N° préavis	Intitulés	Montant voté	Montant réalisé En 2016	Statut
2015-10	Mise en conformité collecteurs EU/EC en Rebaton	20'000.00	20'300.00	Terminé
Total			20'300.00	

Plafond d'endettement

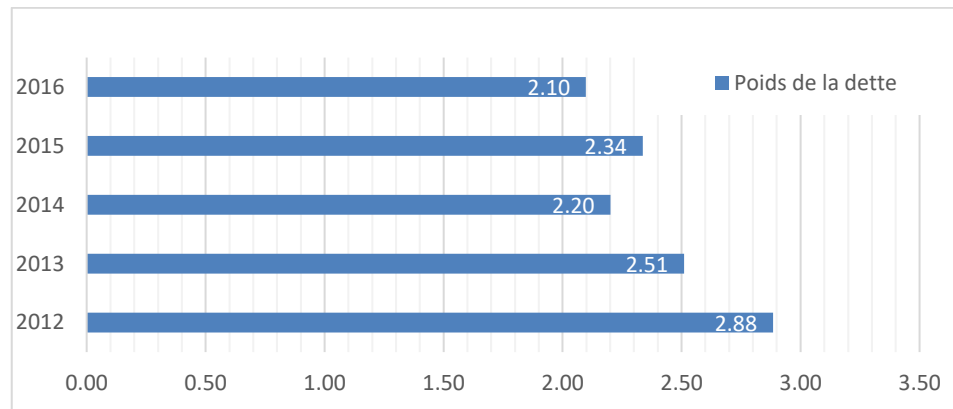


Dettes brute



La dette brute est exprimée en pour cent du revenu, ce qui renseigne sur l'importance de l'endettement. Ce dernier doit être qualifié de critique à partir du moment où le seuil de 200 pour cent est dépassé.

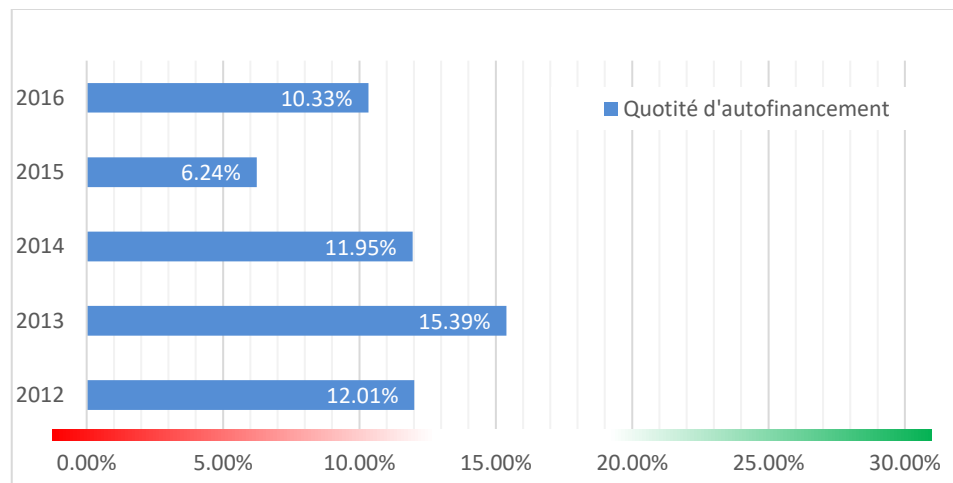
Poids de la dette



**Cet indicateur détermine le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser sa dette si toutes les recettes fiscales y étaient affectées. Il se calcule en divisant le montant de la dette par la somme des recettes fiscales. Il est généralement admis qu'un nombre d'années supérieur à 2.5 est signe d'endettement conséquent.*

Quotité d'autofinancement

Autofinancement en pour-cent des revenus



**La quotité d'autofinancement (aussi dénommée capacité d'autofinancement) détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements.*

Plus la quotité d'autofinancement est importante, plus les possibilités de réaliser des investissements et d'en supporter les charges induites ou d'amortir les emprunts augmentent. Une part inférieure à 10% est l'indice d'une faible capacité d'investissement. Les valeurs supérieures à 20% sont l'indice d'une bonne capacité d'investissement.

Indicateurs par habitant

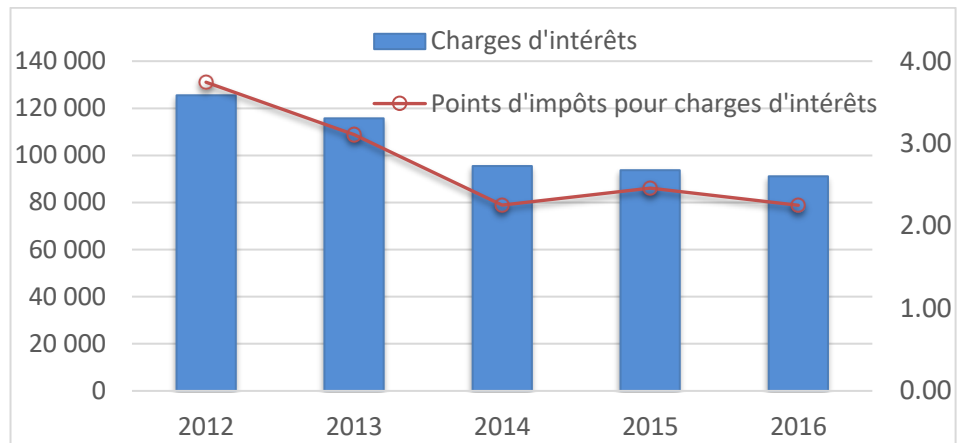
	2016	2015	2014
Endettement	6'466'432	6'644'268	6'697'495
Actifs financiers	3'882'194	3'563'387	4'066'066
Endettement net	2'564'238	3'080'881	2'631'429
Population au 31 décembre	1240	1220	1281
Recette courante / hab.	3'909	3'631	3'621
Dépenses courantes / hab.	3'481	3'386	3'176
Capacité d'autofinancement /hab.	428	245	444
Endettement /hab.	5'215	5'467	5'228
Endettement net /hab.*	2'068	2'525	2'054

Intérêts bancaires

Compte de charge	Valeur au bilan 31.12.16	Dettes allouées	%	Intérêts alloués
3100.322 Terrain	50 400	48 339	0.78	708.30
3520.322 Maison de commune	24 295	23 302	0.38	341.43
3540.322 Salle polyvalente	408 681	391 972	6.31	5 743.40
3580.322 Collège des Lionceaux	486 882	466 975	7.52	6 842.40
3590.322 Refuge forestier	62 000	59 465	0.96	871.32
4300.322 Routes	600 272	575 729	9.27	8'435.93
4500.322 Déchetterie communale	113 685	109 037	1.76	1 597.67
4600.322 Réseau égouts & épuration	2 832 042	2 716 251	43.75	39 800.14
8100.322 Service des eaux	168 192	161 315	2.60	2 363.69
3100.322 Terrain Creux d'Enfer	22 769	21 838	0.35	319.98
3531.322 Bâtiment du Cottin	1 276 020	1 223 849	19.71	17'932.56
3532.322 Bâtiment des Placettes	36 239	34 757	0.56	509.29
3533.322 Bâtiment du Pressoir	365 703	350 751	5.65	5'139.41
3534.322 Épicerie	25 461	24 420	0.39	357.82
	6 472 641	6 208 000		90'963.35

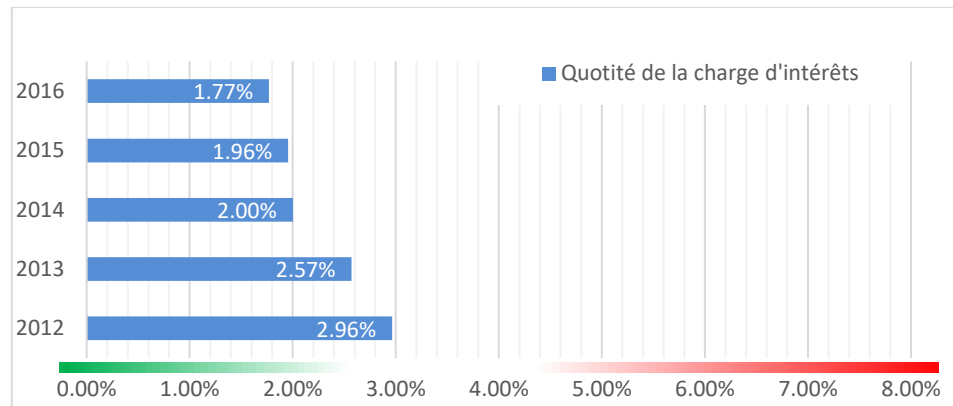
Taux moyen de l'intérêt 2016 : 1.47 %

Charges d'intérêts



Quotité de la charge d'intérêts

Les intérêts nets en pour-cent des revenus



**La quotité des intérêts répond à la question : quelle est la part des revenus absorbée par les intérêts.*

Les intérêts nets se composent des intérêts passifs, diminués des intérêts actifs. Une quotité des intérêts élevée est l'indice d'un endettement élevé. La quotité des intérêts est considérée comme faible jusqu'à 2%; dès 5%, elle est déjà élevée, et à partir de 8% elle est considérée comme très élevée.

Une analyse probante doit s'étendre sur plusieurs exercices; elle permet d'apprécier quelle est la tendance de l'endettement de la commune et, par comparaison avec d'autres communes, de se situer entre elles.

* Extrait du support de cours « Finances publiques » de Fabrice Weber, 2014

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS – PROPRIÉTÉS COMMUNALES

Terrains agricoles

En 2016, aucune parcelle communale n'a fait l'objet d'une nouvelle mise au concours.

Forêts

Groupement forestier de la Menthue

D'importants travaux de sécurisation de la route de l'Arzilier ont eu lieu dans le courant du mois d'octobre. Le produit de ce chantier a été utilisé à l'occasion de la traditionnelle mise de bois. Ce sont 18 lots de bois de feu, pour un total de 141 m³, qui ont été misés dans la bonne humeur.

Le groupement a enregistré un excédent de charges d'un peu plus de CHF 47'000.-. Ce déficit est essentiellement lié à une importante activité dans l'entretien des forêts de protection en 2016 et a été prélevé sur le capital du groupement. La situation devrait s'équilibrer en 2017. Notre participation aux charges du groupement forestier demeure à CHF 57.- par ha.

Bâtiments

Les bâtiments sont classés en deux catégories distinctes.

1. Les biens immobiliers du patrimoine administratif (A) sont ceux dont la Commune se sert pour exécuter les tâches dévolues au service public.
2. Les biens immobiliers du patrimoine financier sont constitués des immeubles dont la Commune a la libre disposition. Cela signifie que la Commune peut utiliser leur rendement ou leur produit de leur vente à la couverture des charges financières de la collectivité publique ou encore les affecter au patrimoine financier.

Salle polyvalente

Locations	Buvette	Salle polyvalente	Revenus locations	Locations ASIRE
2016	11	13	23'640.05	15'000.-
2015	12	20	23'200.-	15'000.-
2014	15	15	24'152.-	15'000.-
2013	18	25	28'450.-	18'300.-

Travaux de réparation des conduites d'alimentations eau chaude et eau froide des douches au second vestiaire. Ces conduites étaient en cuivre et avec le temps, 31 ans, se sont détériorées, ce qui occasionne une grande perte en eau chaude et froide.



Ces travaux ont été entrepris par des entreprises de la région pour un montant
Maçonnerie, appareilleur, carreleur : **CHF 11'617,75**

Notre assurance bâtiment à pris en charge : **CHF 6'646,70**

Consommation de la chaudière à pellets

Le collège des Lionceaux est raccordé depuis le mois de juillet 2015

Montants des factures d'énergies.

	Achat pellet	Solde mazout/gaz	Total
2016	17 291,00	0	17 291,00
2015	11 988,00	2 112,00	14 100,00
2014	12 774,00	22 442,00	35 216,00

Achat de mazout et de gaz

	Salle poly	Lionceaux	Total
2010	20 358,00	6357	26 715,00
2011	12 077,00	7115	19 192,00
2012	22 362,00	6009	28 371,00
2013	21 142,00	8432	29 574,00
2014	14 992,00	7450	22 442,00
2015	0,00	2112	2 112,00

Contrat d'entretien chaudières :

Lionceaux : **CHF 589.70**

Salle polyvalente : **CHF 891.65**

Contrat chaudière à pellets : **CHF 1'463.50**

Refuge

En janvier 2016, le refuge a été vandalisé 2 fois en une semaine et demie. Portes d'entrées forcées et arrachées, fenêtres cassées, le matériel de cuisine fracassé. Suite à cela, avec des températures largement en dessous de zéro degré, l'alimentation du chauffage a gelé. Du feu a été allumé dans la cheminée et tous les produits de nettoyages avec leurs emballages ont été brûlés. Deux plaintes ont été déposées, à ce jour toujours sans suite.

Tout ceci a engendré de nombreuses heures de nettoyages de la part de notre concierge, car tout l'intérieur a été noirci.

Réparations : **CHF 13'009.90**
Prise en charge par notre assurance : **CHF 9'755.80**

Nombre de locations pour l'année : **125**

Collège des Lionceaux

Durant les vacances d'été, les parquets des deux classes du deuxième étage ont bénéficié d'une réfection. Les nouvelles normes exigent de ne plus utiliser de solvants pour des parquets dans des classes ou lieux hospitaliers. Ce qui engendre plus de temps pour que les produits sèchent.

Notre personnel de nettoyage a dû jongler pour que l'ensemble des classes soient nettoyées à temps.

Montant pour la réfection des parquets : **CHF 8'640.00**
Ce montant était porté au budget.

Bâtiment du Cottin

En été, les journées ensoleillées rendent impossible de se tenir sur le balcon, nous avons équipé celui-ci de toiles de tente.

Coût pour ces travaux : **CHF 5'899.65**
Montant qui était porté au budget.

D'autre part un montant a été prévu au budget pour construire un cabanon de jardin. Ceci afin de permettre à nos locataires de pouvoir entreposer vélos et poussettes. Aucun autre local n'étant disponible pour cet usage et les entreposer dans les caves se révèlent inapproprié.

Après diverses demandes d'offres, le montant prévu s'est révélé largement insuffisant. Ce projet a donc été reporté.

Bâtiment des Placettes

Suite au départ de notre citoyen le " Shérif " pour l'EMS Les Châteaux, nous nous sommes retrouvés dans l'obligation de remettre en état tout l'appartement en raison du très mauvais entretien par le locataire.

Ces travaux d'une durée d'environ un mois nous ont coûté CHF 17'623,50. Après plusieurs courriers avec le curateur du "shérif", nous avons pu récupérer un montant de CHF 4'096,40 francs.

Cet appartement a trouvé preneur dès la fin des travaux. Le loyer a également été augmenté.

Plusieurs petites interventions ont dû être réalisées, par exemple pour le débouchage de canalisations, intérieur et extérieur et l'entretien de velux.

4. TRAVAUX PUBLICS - ENVIRONNEMENT - URBANISME

Aménagement du territoire

Qu'est-ce que l'aménagement du territoire?

L'aménagement du territoire est la politique publique qui consiste à planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités dans l'espace géographique. Il existe une distinction fondamentale entre les zones à bâtir et le reste du territoire.

Les zones à bâtir sont planifiées par les communes et approuvées par le Canton. Les communes sont ensuite responsables de la police des constructions sises dans les zones à bâtir. En revanche, les constructions sises hors des zones à bâtir sont régies très strictement par la loi fédérale, le Canton est responsable de la délivrance d'une autorisation spéciale.

Liées à l'évolution de notre cadre de vie et de notre société, les questions d'aménagement portent sur des aspects complexes et interdépendants, qui peuvent sembler contradictoires: gestion de la demande de logements et d'espaces de loisirs, évolution de la mobilité, de l'agriculture, préservation des sites, du patrimoine bâti et du paysage, lutte contre le bruit, accueil d'entreprises, reconversion d'anciens sites industriels, etc... La nécessaire coordination des multiples intérêts en présence est une des principales missions de l'aménagement du territoire.

Les zones à bâtir recouvrent 20'572 ha dans le canton de Vaud. Cela correspond à environ 7.3% de la surface totale du canton. Le plan général d'affectation du sol (PGA) régit l'utilisation du territoire de chaque commune.

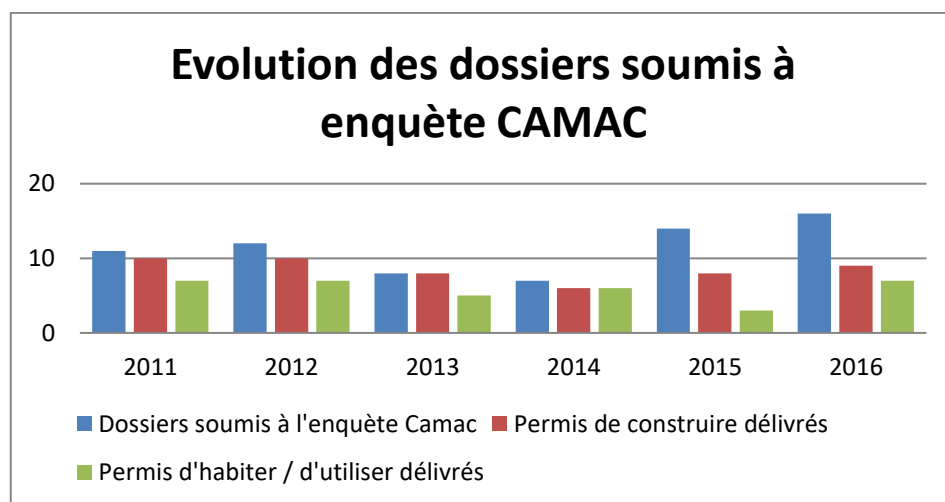
Plan directeur général d'affectation (PGA)

La municipalité a engagé en 2016 la révision du PGA de Bottens et l'a envoyé en consultation au canton où il est encore à l'étude.

Nous n'avons donc pas connaissance de notre potentiel de développement en matière de construction. Même si le canton a reporté l'année de référence pour les calculs des réserves des communes à une date plus favorable pour notre commune, la volonté primaire demeure. Elle a pour objectif la densification des agglomérations et la limitation du morcellement ou mitage du territoire.

Police des constructions

Évolution des dossiers soumis à enquête CAMAC



L'imminence de la révisions de notre PGA a provoqué une forte augmentation des projets sur notre territoire. Nous avons ainsi établis pour l'année 2016 seize permis de construire. Certains de ceux-ci concernaient la construction d'immeuble de plusieurs logements. A terme, si tous ceux-ci se réalisent, Bottens comptera de 75 à 100 habitants supplémentaires.

Des travaux accomplis sans autorisation ont été dénoncés au Préfet.

Le Pressoir

Le préavis 2016-06 à été présenté au Conseil Communal dans le but d'obtenir un crédit supplémentaire de CHF 240'532.-. Il était en effet nécessaire de modifier le projet initial en raison, d'une part, des détériorations des murs des étages et, d'autre part, de la nécessité de créer sur les murs du rez de chaussée un étage en ossature bois. Ce préavis à été accepté.

Le chantier du pressoir a été arrêté suite à l'action d'un voisin et de son avocat. La raison invoquée est que, selon eux, la modification du projet diffère par trop au permis de construire accordé. En collaboration avec notre avocat et notre architecte, la municipalité a tout mis en œuvre pour que les travaux puissent reprendre au cours du 1er premier semestre 2017.

Notre mandataire pour le contrôle des chantiers mène à bien sa mission. La municipalité a ainsi professionnalisé ces contrôles indispensables, tant pour la

sécurité des ouvriers que des habitants. Ce mandataire a également pris en charge les contrôles de fin de chantier dont le STI ne s'occupe plus.

Routes– Voirie

Aucun gros chantier particulier n'était planifié dans le budget 2016. Nous avons cependant procédé à la réfection du chemin de la Soucettaz, jusqu'au début de la route bétonnée pour la somme de CHF 60'457.35

Quelques interventions ponctuelles et sporadiques ont été réalisées sur le réseau routier communal.

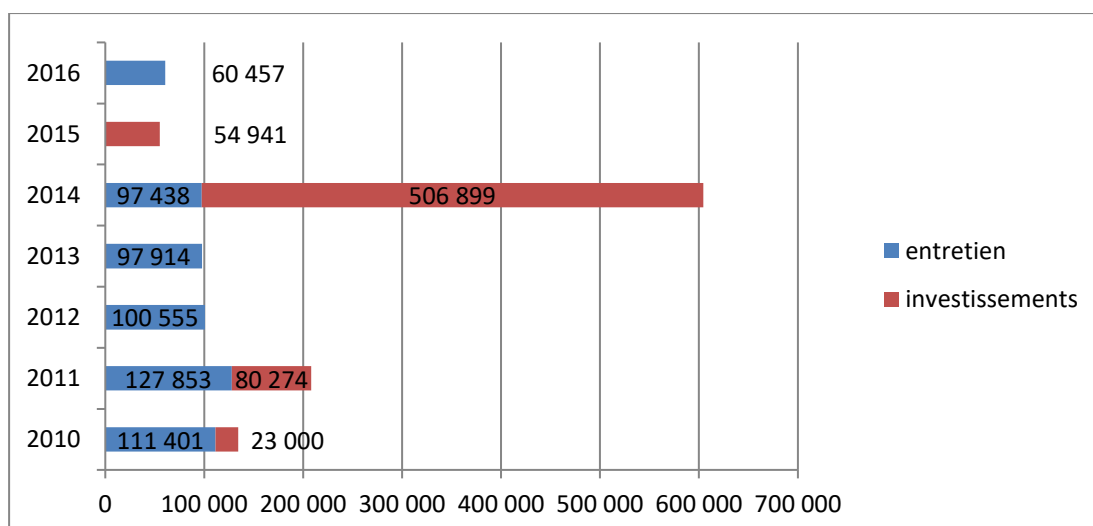
Le préavis municipal n° 2016-07 relatif à la réfection de la route de Froideville (RC 558 C-S) depuis le carrefour du Carro jusqu'à la hauteur du chemin de Chenalet a été présenté.

Trois possibilités de réfection ont été envisagées. La réfection légère, médium ou lourde.

Afin de respecter son programme de législature visant à faire des économies, la municipalité a choisi de privilégier la version médium qui, à son avis, présentait le meilleurs compromis "qualité-prix".

Le conseil communal a choisi d'amender le préavis en choisissant la version lourde à CHF 466'000.- qui devrait garantir une durée de vie plus longue.

Les travaux découlant de ce préavis auront lieu au cours du 1^{er} semestre 2017.



Déchets – Ordures ménagères

Les instruments de financement

La taxe au poids

Pour rappel, le système de la taxe au poids a été choisi car il applique au plus près la causalité directe ; le transport et l'incinération des ordures ménagères sont généralement facturés à la tonne. La taxe au poids amène donc logiquement le détenteur des ordures à trier en priorité les déchets lourds et il devrait relativiser l'importance des déchets plastiques.

Le montant de cette taxe est resté inchangé à 40 ct/kg depuis son introduction.

La taxe de base

Conformément à l'article 32a, al 1 de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, les taxes constituent l'instrument à utiliser pour financer l'élimination des déchets urbains. Le dispositif de taxation comprend une taxe directement proportionnelle à la quantité – au poids – et une taxe de base.

<i>Chiffres clés</i>	2015	2016
Taux de couverture des charges par la taxe au poids : (Compacteur)	68.37%	98.10%
Taux de couverture des charges par la taxe de base : (Déchetterie)	58.40%	85.52%
Taux de couverture des charges global des déchets :	61.77%	89.47%

La différence des taux entre 2015 et 2016 s'explique en partie par le fait qu'un investissement de CHF 14'700.- pour l'appareil de recharge de cartes et un nouveau kit hydraulique a été effectué en 2015. D'autre part, la contribution de la commune en faveur des familles est passée, dès 2016, du domaine des déchets à celui du social.

Matériaux récoltés et éliminés

	2012	2013	2014	2015	2016
Ordures ménagères	223	145.92	109.54	124.02	122.87
Verre	43	56.61	53.51	50.01	54.84
Déchets verts	117	150	135	117.10	137.52
Objets encombrants	38	40.29	41.96	47.24	28.22
Papier	73	72.72	79.12	84.78	74.56
Métaux	23	22.01	23.23	28.20	22.88
Bois	58	51.36	53.56	65.82	52.31
Inerte non recycl. (m3)	40	48	59	60	59

L'année 2016 a été marquée par une limitation d'accès à la benne des objets encombrants située à la déchetterie à un samedi par mois. Cela a provoqué une réduction importante de nos déchets encombrants de 19 tonnes soit -40% par rapport à 2015.

En parallèle, le poids des ordures ménagères est resté stable (-1.2 t). Il n'y a par conséquent pas eu de report des encombrants sur la compacteuse à déchets ménagers. Ce constat nous amène à offrir à nouveau un accès normal à cette benne dès le 1^{er} janvier 2017, avec pour seule restriction l'interdiction des sacs à ordures de toutes tailles.

Assainissement

Pas de travaux ni d'événement particulier à signaler pour la STEP en 2016 en dehors des frais d'entretien habituels.

Comme évoqué dans les rapports annuels précédents, une régionalisation des STEP est à l'étude.

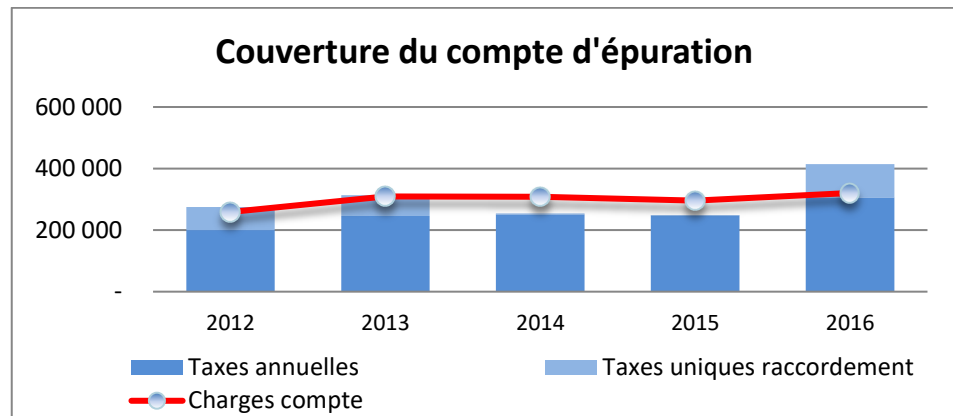
La Municipalité a décidé d'adhérer au projet d'étude pour la faisabilité de cette régionalisation.

L'étude menée par le bureau d'ingénieur Holinger et la DGE commencera début 2017.

Population non raccordée à la STEP de Bottens	71
Population épurées par installations privées	52
Nombre d'installations privées	16

Le graphique ci-dessous tend à démontrer que le revenu des taxes annuelles ne permet pas de couvrir les charges liées à l'épuration. L'équilibre du compte dépend des taxes de raccordement qui sont des revenus conjoncturels et sont vouées à se réduire à terme en raison des restrictions de construction imposées par la révision de la LAT.

Couverture du compte d'épuration EC / EU



	Taxes annuelles	Taxes uniques raccordement	Charges compte
2011	193'637	3'070	284'829
2012	200'321	74'442	258'878
2013	246'061	67'623	309'511
2014	250'609	4'020	308'462
2015	248'336	948	296'355
2016	358'000	55'514	344'444

5. FORMATION - JEUNESSE - CULTURE - ÉGLISES

Associations scolaires intercommunales – Regroupements scolaires

Le coût total du scolaire, pour l'année 2016, se monte à 571,735 à l'habitant. Ce montant comprend la totalité des coûts scolaires (primaire, secondaire, classe de développement, orientation scolaire et professionnelle ainsi que les transports, dont le coût est de 98.364 à l'habitant).

Établissement primaire Émile Gardaz

A la rentrée scolaire 2016, 116 élèves, dont 95 Bottanais, fréquentent notre collège des Lionceaux. Les six classes de celui-ci font partie de l'établissement primaire d'Echallens Émile Gardaz.

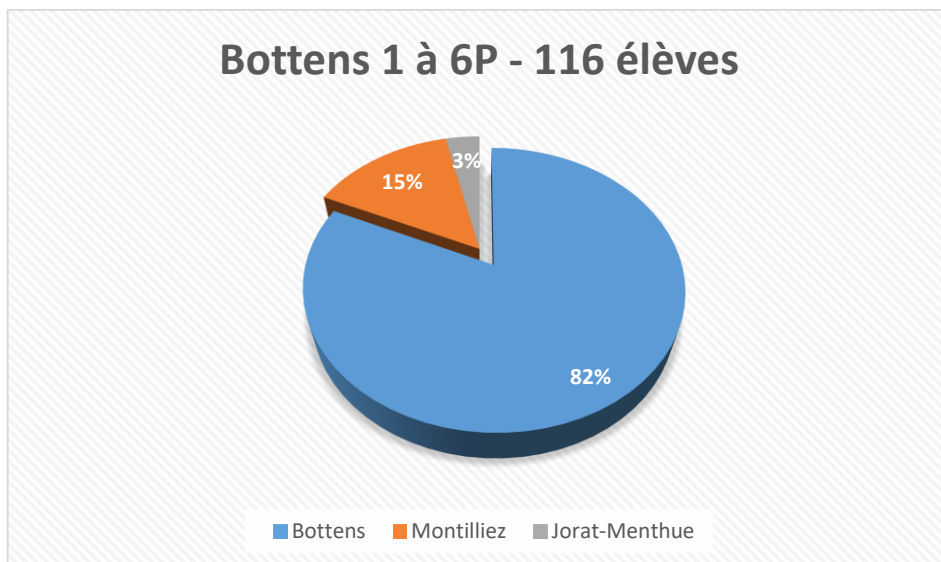
Cet établissement regroupe 1'615 élèves primaires (84 classes), sur 16 lieux situés dans la partie sud du district du Gros-de-Vaud. 165 enseignants/es, 6 secrétaires, 1 apprentie, 6 doyens et doyennes et 1 directeur œuvrent à la bonne marche de l'établissement. Un service de psychologie, de psychomotricité et de logopédie scolaire complète nos prestations.

En outre, comme le montre le graphique ci-dessous, 11 enfants de Bottens sont enclassés en 7^{ème} et 8^{ème} année à Poliez-Pittet.

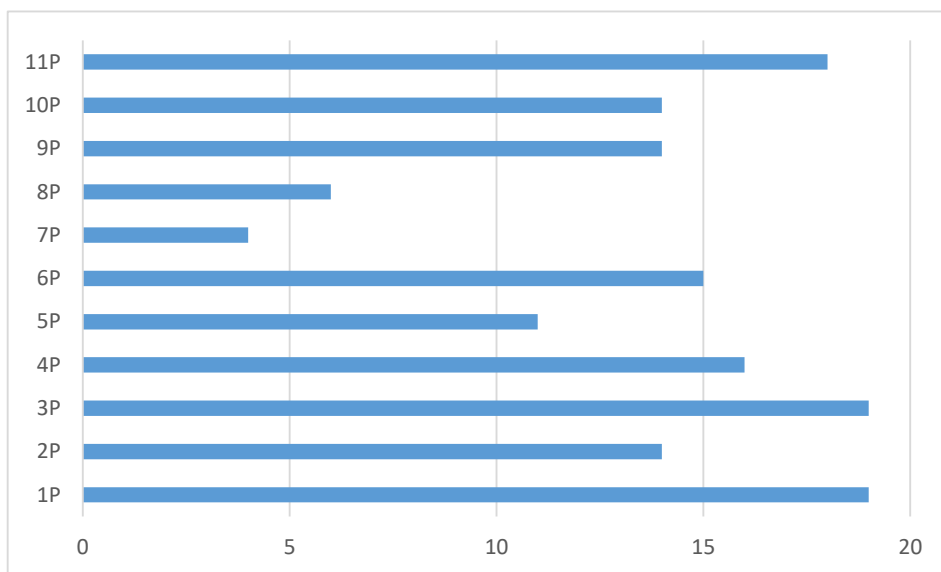
Les classes des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} années se situent à Echallens. Ce sont 46 Bottanais qui s'y rendent pour effectuer leur scolarité.

Collège des Lionceaux - répartition des élèves

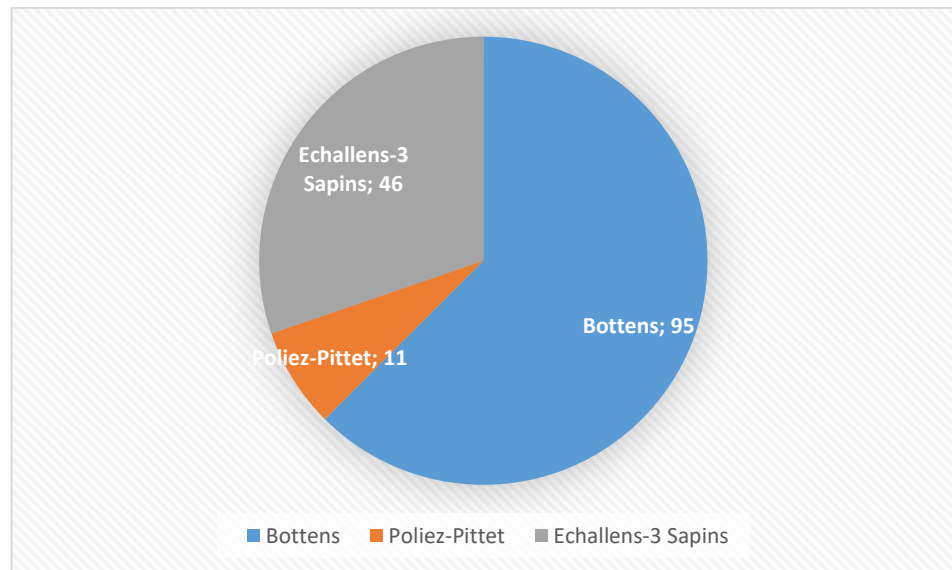
À la rentrée 2016, 116 élèves fréquentent notre collège. Les graphiques ci-dessous montrent leur provenance



et les années de programme dans lesquelles ils se situent.



Répartition géographique des enfants de Bottens



La répartition des enfants dans les différents sites scolaires sont de la compétence des écoles.

Transports scolaires – Déplacements

Les degrés 1P à 6P bénéficient d'un transport scolaire spécifique alors que les degrés 7P à 11P utilisent les lignes Car Postal pour se rendre, qui à Poliez-Pittet (7P + 8P), qui à Echallens (9P à 11P).

A la rentrée 2015, Bottens comptait 24 élèves en 7P, 8P et 48 en 9P, 10P et 11P.

Institutions à caractère culturel

Bibliothèque Régionale d'Echallens (BRE)

Créée en 1982 par des bénévoles pour offrir à la population régionale des documents de lecture publique. Pendant trente ans, ces bénévoles motivées ont fait vivre la bibliothèque avec beaucoup de savoir-faire.

Avec le soutien d'un partenariat de communes, et la création d'un centre de documentation scolaire, la bibliothèque s'est professionnalisée et a intégré le Réseau des bibliothèques romandes (RERO) en juillet 2012.

Bottens est l'une des 16 communes partenaires de la BRE, ce qui offre à nos concitoyens les avantages suivants : l'accès gratuit à la lecture pour les enfants jusqu'à 16 ans ; le prix de l'abonnement pour adulte à CHF 40.- seulement.

La somme versée cette dernière année à la BRE par la commune est de CHF 4'470.- (1.-/habitant + coût des abonnements de nos lecteurs adultes, déduction faite de leur participation).

La BRE met à disposition plus de 20'200 documents pour tous les goûts et tous les âges : ouvrages de référence, albums illustrés, bandes dessinées, mangas, livres-jeu, livres audio, ouvrages documentaires, biographies, récits, romans, polars, livres en gros caractères, e-books,...

Une vingtaine de magazines et un fond de 480 DVD documentaires complètent cette offre.

Depuis 2011, le Mouvement des Aînés Vaud collabore avec les bibliothèques lausannoises afin d'amener gratuitement des livres à des personnes à mobilité réduite. La BRE vient de rejoindre le projet « Livres à vous » ! Ce projet permet à toute personne ayant des difficultés à se déplacer, même momentanément, d'avoir un ou une bénévole qui fait le lien entre la bibliothèque et le domicile du bénéficiaire Il suffit de s'inscrire.

En partenariat avec la BCU Lausanne, la BRE propose également le service eLectures.

Il s'agit d'une nouvelle plateforme de livres numériques "grand public" avec un fonds de base d'environ de 8'500 livres regroupant différents genres: littérature, policier, biographie, sciences humaines et sociales, histoire ... dont près de 6'000 livres en français et 2'500 en anglais.

Tout usager inscrit peut emprunter 10 documents dont 2 DVD pour une durée de 28 jours.

Les ouvrages de référence sont à consulter sur place.

Jeunesse

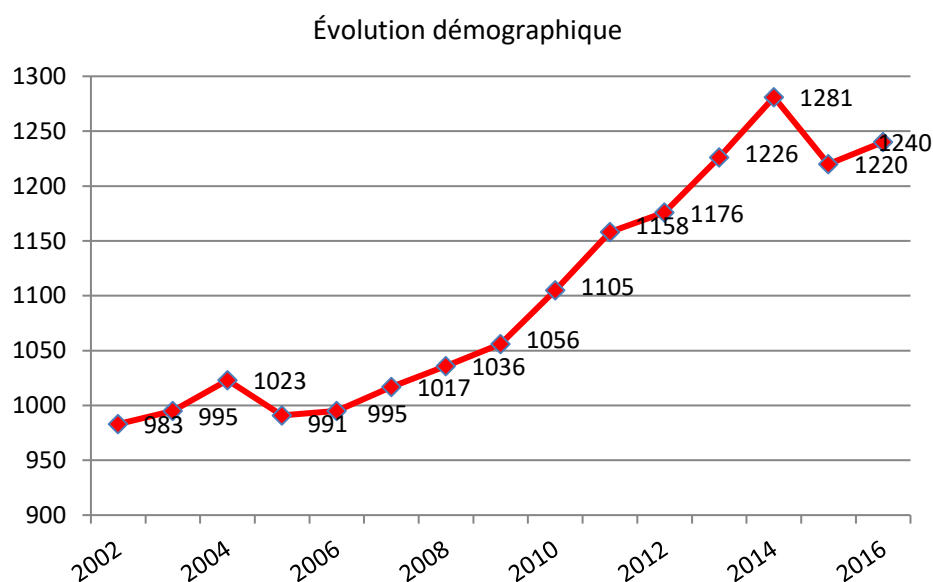
Passeport Vacances

En 2016, 19 enfants de notre village ont bénéficié d'un passeport vacances. Les familles participent financièrement à cette offre en versant CHF 45.- (CHF 40.- dès le deuxième enfant) ou CHF 25.- si l'enfant souhaite disposer d'un passeport « Farniente ». Il s'agit là d'un passeport « de base » : transports, musées, piscines.

La commune participe à raison de CHF 83.84 par passeport.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Contrôle des habitants et Bureau des étrangers



Après une baisse du nombre d'habitants en 2015 ; le nombre d'habitants est reparti à la hausse en 2016.

Structure de la population au 31 décembre 2016

	1240	100%
Suisses	1034	83.38%
Étrangers	206	16.61%

Le nombre de ménages s'élève à 520, quant à la population étrangère, elle est composée de quelques 31 nationalités différentes.

Une légère variation entre différentes statistiques est possible et découle du décalage de quelques jours pouvant intervenir dans certaines annonces de mutations.

Répartition de la population par catégorie d'âge

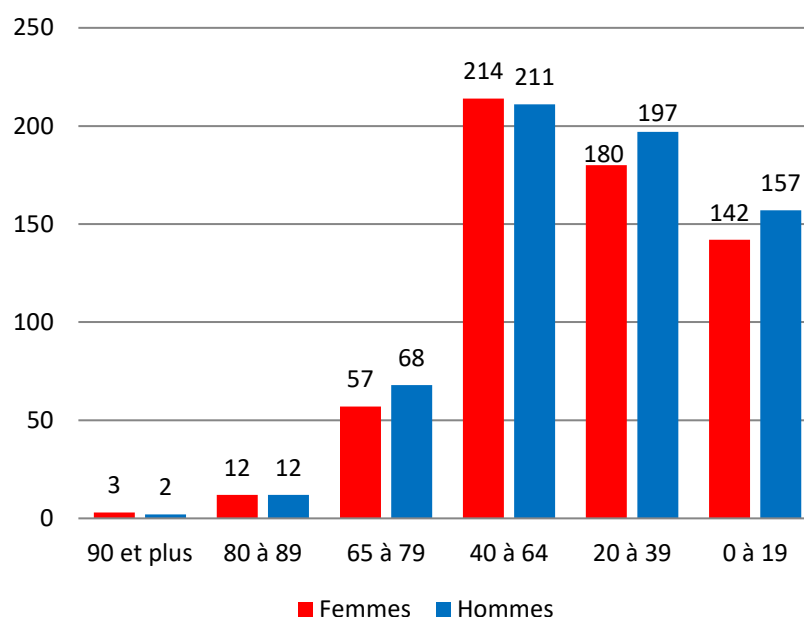


Tableau des mutations et population

	Arrivées	Naissances	Décès	Départ	Population
2016	109	16	3	105	1240
2015	83	13	6	151	1220
2014	148	24	10	107	1281
2013	99	11	6	101	1226

La préposée au contrôle des habitants a délivré :

- 64 cartes d'identité
- 35 permis de séjour B
- 16 permis de séjour C
- 3 permis de séjour F (admis provisoirement)
- 5 permis de séjour G (frontalier)
- 1 permis de séjour L (courte durée)
- 1 permis de séjour N (requérant d'asile)

Registre civique

Le contrôle des habitants est également chargé de la tenue du registre civique.

Électeurs	Femmes	Hommes
Suisses	805	393
Étrangers	76	50
Total	881	443

Sont électeurs en matière **cantonale** les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans le canton.

Sont électeurs en matière **communale** :

- a) les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- b) les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

Inhumations

8 inhumations ont eu lieu :

- 1 au cimetière protestant
- 5 au cimetière catholique
- 2 au jardin du souvenir

Police

11 amendes pour parcage illicite ont été déposées.

Montant perçu : **CHF 640.00**

Une plainte déposée pour tag sur les murs de la salle polyvalente



Le ou les protagonistes n'ont pas été appréhendés.

Suite aux interventions de la gendarmerie, d'autres plaintes ont été dénoncées pour infraction au règlement de police, notamment pour tapage nocturne.

En 2016, le poste de gendarmerie d'Echallens a enregistré 97 événements sur notre commune. Ceux-ci ont été répertoriés comme suit :

Individu suspect - animaux errants - accidents avec animaux - demande d'assistance - tapage nocturne - dommages à la propriété - accident de circulation avec fuite – disparition - documents perdus ou volés - individu perturbé.

Service de défense incendie et de secours (SDIS)



L'année 2016 se termine donc sur un bilan positif.

Le succès s'est manifesté en particulier lors de la Journée portes ouvertes lors de laquelle le CODIR a pu se féliciter de la parfaite organisation mise sur pied par l'État Major du SDIS Haut-Talent. Le recrutement a atteint un résultat encourageant. Il faut dire que dans les rangs du SDIS Haut-Talent, l'ambiance est joyeuse et cordiale, même si à certaines heures, elle doit impérativement être sérieuse. La camaraderie joue un rôle non négligeable, non seulement pour susciter des vocations, mais pour maintenir dans les rangs ceux qui y ont pris place. Car fidéliser des volontaires, dont l'engagement tient d'un équilibre fragile entre famille et emploi, devient un véritable défi. Il appartient donc aux autorités politiques d'assurer les conditions nécessaires pour faire durer les engagements. Ces conditions cadres passent par l'état-major du SDIS qui assume un double rôle: celui d'assurer le maintien des compétences pour garantir le niveau de qualité des interventions et celui de garantir en tout temps le tournus des présences des « piquets » en week-end.

C'est à cela que le nouveau comité directeur est appelé. Comme son prédécesseur, il devra mettre tout en œuvre pour que le volontariat ne s'essouffle pas.

Le Comité de direction et son président tiennent à remercier chaleureusement notre Conseillère d'État, Madame Béatrice Métraux qui nous a fait l'honneur de sa présence, malgré son emploi du temps très chargé.



Effectif enregistré au 1^{er} janvier 2016

62 sapeurs

Nouvelles incorporations
recrues de Bottens.

5 sapeurs dont 3 nouvelles

Nous avons convoqué 15 sapeurs qui ne venaient pas ou plus aux exercices ou aux alarmes, afin qu'ils se déterminent ou rendent leur matériel.

Séances annuelles

CODIR	14
Comité intercommunal	2
Séances commissions	4
CODIR / EM	3
Président - Vice-Président	26

Interventions

Le corps des sapeurs est intervenu à 35 reprises :

- 8 Incendies
- 16 Inondations
- 3 Odeurs suspectes
- 3 Alarmes automatiques
- 2 Pollutions
- 3 Interventions techniques

Répartition des lieux d'interventions :

Bottens	4	Froideville	5
Bretigny	2	Morrens	13
Cugy	9	Montheron	2

Exercices

- 7 exercices DPS
- 3 exercices DAP
- 12 exercices ARI
- 2 exercice DAP / DPS

Montant porté au budget 2016 : CHF 17.14 par habitant

Coût effectif pour 2016 : **CHF 14.15** par habitant

Pour le plus petit SDIS du canton, ce coût par habitant est aussi un des plus bas, malgré la charge administrative et les obligations de formations de l'ECA qui augmentent chaque année.



Protection civile (PCi)

Le bataillon de Protection Civile du Gros-de-Vaud est articulé de la manière suivante :

- 1 État-Major de bataillon
- Cp 1 FIR (Formation d'Intervention Régionale)
- Cp 2 EM (État-Major)
- Cp 3 App / ass (Appui / assistance)
- Cp 4 App / ass (Appui / assistance)
- Cp 5 App / ass (Appui / assistance)

L'ORPC du Gros-de-Vaud est forte de:

- 3 professionnels
- 1 secrétaire
- 481 astreints actifs (dont une femme et 4 volontaires)

Cette année a été marquée non pas par les multiples interventions réalisées, mais par d'innombrables changements. En effet, en février, Marc Dumartheray s'en allait pour la région de Morges. S'en suivait un mois un peu compliqué pour le personnel du Gros-de-Vaud, puisque l'engagement du nouveau Cdt ne débutait officiellement que le 1er mars. Conséquence : un mois sans commandant qui a demandé beaucoup d'engagement de la part du remplaçant du commandant, de la secrétaire mais surtout de l'adjudante de bataillon. Par la suite, l'ORPC a connu : un déménagement de l'office, des travaux de raccordement à la fibre optique pour les nouveaux locaux, une migration du parc informatique sur celui de l'État de Vaud, un changement du programme de gestion du personnel (nouvellement PISA) et de la comptabilité, des cours (OM comptable en ligne), l'aménagement et le déménagement du départ FIR à la route de Cossonay 36 B et l'inauguration des nouveaux locaux.

Ceci en plus de la vie de tous les jours de notre ORPC, à savoir :

- Des cours de répétition ;
- Des cours de formation ;
- Des engagements en faveur de la collectivité (Fête Fédérale de Musique, Comptoir Suisse) ;
- Un engagement en situation d'urgence.

Bref, une petite année en termes d'intervention mais une énorme année en changements structurels. Au vu de tout ceci, il a fallu augmenter de 20% le temps de travail de la secrétaire, ce qui n'est pas un luxe au vu de la charge administrative.

Interventions en faveur de la collectivité

Détachement ad hoc FFM 30 mai – 24 juin Fête fédérale de musique
Détachement ad hoc ATHENA 10-19 septembre Comptoir Suisse
Pour l'année 2016, le montant porté au budget s'élevait à CHF 22.7775 par habitant.

Le coût effectif par habitant pour 2016 s'est monté à CHF **20.7638** par habitant.

7. AFFAIRES SOCIALES

Aide sociale

Aînés

Nos aînés ont, comme chaque année eu l'occasion de se retrouver à 2 reprises : le 23 juin, pour une visite du site cistercien de l'abbaye de Montheron et le 8 décembre pour un petit déjeuner, animé comme toujours et avec toujours autant de compétences et d'enthousiasme, par nos élèves et leurs enseignantes.

Accueil de la petite enfance, garderies

L'EFAJE (association pour l'entraide familiale et l'accueil de jour)

C'est un réseau d'accueil de jour au service des parents et des communes. Il concerne 31 communes du Gros-de-Vaud et la commune du Mont-sur-Lausanne.

L'accueil de jour s'articule en trois volets :

- Le préscolaire (garderies, crèches) : dès la fin du congé maternité et jusqu'à l'entrée à l'école. Ces garderies sont actuellement au nombre de 5.

Quelques enfants de notre village ont également fréquenté l'une ou l'autre garderie de la région.

Comme pour l'accueil de jour, les parents participent à ce service en fonction de leurs revenus.

La commune participe également aux frais, à raison de CHF 4,29.- par heure. De plus, la commune soutient l'EFAJE à raison de CHF 6,78.- par habitant et la FAJE à raison de CHF 5.-, par habitant toujours.

- L'accueil familial de jour : le réseau compte une centaine d'accueillantes en milieu familial, ce qui permet de recevoir entre 300 et 500 enfants, dès la fin du congé maternité jusqu'à 12 ans.
Une accueillante ne peut pas accepter plus de 5 enfants, dont les siens. Des exceptions sont toutefois tolérées. Ainsi, 8 voire 10 enfants peuvent être reçus au moment du repas de midi.
En 2016 à Bottens, 6 mamans de jour ont œuvré au service de nos enfants.
Ces services sont payés d'une part par les parents, en fonction de leurs revenus, d'autre part, par la commune qui participe à raison de CHF 2.69.- l'heure.
- L'accueil parascolaire pour les enfants scolarisés de la 1P à la 6P. Ce sont les UAPE (unités d'accueil pour écoliers). Ce service n'existe pour l'instant pas à Bottens. (Les modalités de mise en œuvre de la journée continue de l'écolier (financement, normes), ne sont à l'heure actuelle pas encore totalement définies...)

8. SERVICES INDUSTRIELS

Service des eaux

L'association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) est composée aujourd'hui de 13 communes. Bottens a adhéré en 2014. Elle couvre environ 50% des besoins en eau potable de ses sociétaires.

La source de la Mine a encore produit en 2016 15'036 m³ au profit de notre commune. Après les travaux de réfection du réservoir, qui auront lieu en 2017, cette eau sera propriété de l'AIAE.

L'AIAE a installé ses nouvelles autorités en septembre et la commune de Bottens est, pour la première fois, représentée au sein de la commission de gestion et des finances par son municipal Gérard Stettler.

Chiffres clés

Au 31 décembre 2013, l'AIAE comptait 13'882 habitants et une consommation de 243 l/j/hab.

La consommation pour la commune de Bottens a été inférieure avec 149 litre par jour et par habitant en 2016.

	En m ³	2016
Eau source de la Mine		15'036
Eau achetée à l'AIAE		57'823
Eau facturée aux consommateurs		64'455
Eau non-facturée (bâtiments communaux)		2'884

Ces chiffres nous indiquent qu'il y a peu de perte sur le réseau, la différence entre eau achetée et eau vendue étant faible (-7.57%), sachant que nos 3 fontaines communales sont alimentées par le réseau.

Service de l'électricité

Énergies renouvelables

Éoliennes

La nouvelle Municipalité en fonction dès juillet 2016 décide d'abandonner le projet éolien. En effet, ce sujet divise chaque jour un peu plus le village. La population n'est pas encore prête à accepter une éolienne dans le paysage. Le projet sera peut-être repris dans quelques années lorsque nous n'aurons plus de choix que d'opter pour d'autres énergies.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bottens

- **vu** le préavis No 2017-02 de la Municipalité,
- **considérant** que cet objet figure à l'ordre du jour,
- **entendu** le rapport de la Commission de gestion,

décide

1. **d'adopter** le rapport de gestion 2016,
2. **d'adopter** les comptes communaux de l'exercice 2016,
3. **de donner** décharge à la Municipalité pour sa gestion en 2016.

Au nom de la Municipalité de Bottens

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Imoberdorf

P. Gerber

Annexes : - résumé des comptes de fonctionnement de l'exercice 2016
- résumé des comptes d'investissement de l'exercice 2016
- bilans comparés 2015-2016
- tableaux des charges et des revenus 2016 classés par nature